

Conseil municipal du 12 janvier 2023

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Point Frédéric, Le Breton Michel, Cillon Valérie, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Bâcle Marie-Josèphe, Sigonneau Sébastien, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre, Testard Émilie

Pouvoirs : M. Defrance donne pouvoir à M. Poupard, Mme Thomas donne pouvoir à M. Thomas.

Finances

Tarif de location des salles pour 2023 : le conseil municipal décide de fixer le barème suivant pour la location des salles à partir du 1^{er} mars 2023 :

| SALLE DU CORMIER | | |
|---|-----------------|-------------------|
| Familles : réunions famille, mariage, repas, etc. | Les Cerqueux | Hors commune |
| SALLE ENTIERE avec cuisine - Jour 1 | 549.00 € | 714.00 € |
| SALLE ENTIERE avec cuisine - Jour 2 | 255.00 € | 332.00 € |
| Sous-total salle entière 2 jours avec cuisine | 804.00 € | 1 046.00 € |
| CUISINE - Jour 1 | 95.00 € | 124.00 € |
| CUISINE - Jour 2 | 67.00 € | 87.00 € |
| Nettoyage cuisine | 50.00 € | 65.00 € |
| SALLE PODIUM avec CUISINE - Jour 1 | 371.00 € | 482.00 € |
| SALLE PODIUM avec CUISINE - Jour 2 | 195.00 € | 254.00 € |
| Sous-total salle podium 2 jours avec cuisine | 566.00 € | 736.00 € |
| SALLE PODIUM avec CUISINE (tarif semaine hors veille de jours fériés) | 268.00 € | 348.00 € |
| SALLE BAR ou SALLE CANTINE (sans cuisine) - Jour 1 | 118.00 € | 153.00 € |
| SALLE BAR ou SALLE CANTINE (sans cuisine) - Jour 2 | 44.00 € | 57.00 € |
| Sous-total Salle BAR ou CANTINE (sans cuisine) 2 jours | 162.00 € | 210.00 € |
| SALLE CANTINE (avec cuisine) - Jour 1 | 213.00 € | 277.00 € |
| SALLE CANTINE (avec cuisine) - Jour 2 | 111.00 € | 144.00 € |
| Sous-total Salle CANTINE + cuisine 2 jours | 324.00 € | 421.00 € |
| PODIUM + BAR ou CANTINE avec cuisine jour 1 | 489.00 € | 636.00 € |
| PODIUM + BAR ou CANTINE avec cuisine jour 2 | 239.00 € | 311.00 € |
| Sous-total PODIUM+BAR ou CANTINE +CUISINE 2 jours | 728.00 € | 947.00 € |
| BAR + CANTINE avec cuisine jour 1 | 331.00 € | 430.00 € |
| BAR + CANTINE avec cuisine jour 2 | 155.00 € | 202.00 € |
| Sous-total BAR+CANTINE avec cuisine 2 jours | 486.00 € | 632.00 € |
| BAR + CANTINE sans cuisine jour 1 | 236.00 € | 307.00 € |
| BAR + CANTINE sans cuisine jour 2 | 88.00 € | 114.00 € |
| Sous-total BAR+CANTINE sans cuisine 2 jours | 324.00 € | 421.00 € |
| Familles : vin d'honneur | Les Cerqueux | Hors commune |
| SALLE PODIUM, BAR et CANTINE | 400.00 € | 520.00 € |
| SALLE PODIUM | 249.00 € | 324.00 € |
| SALLE BAR OU SALLE CANTINE | 79.00 € | 103.00 € |
| SALLE BAR et CANTINE | 158.00 € | 103.00 € |
| Associations : repas, soirée dansante, etc. | Les Cerqueux | |
| Salle entière | 185.00 € | |
| Salle A ou salles B & C réunies | 93.00 € | |
| Salle bar (B) ou salle cantine (C) | 56.00 € | |
| Salle A + salle B ou C | 149.00 € | |
| Associations : concours palets, belote, loto | Les Cerqueux | |
| Salle entière | 135.00 € | |
| Salle A ou salles B & C réunies | 68.00 € | |
| Salle A + B ou C | 109.00 € | |
| Arbre de Noël des écoles | Gratuit | |

| SALLE ST JACQUES | | |
|--|---------------------|---------------------|
| | Les Cerqueux | Hors commune |
| - | | |
| Particulier avec nettoyage 1 journée | 171.00 € | 222.00 € |
| Particulier avec nettoyage 2 ^{ème} jour | 68.00 € | 88.00 € |
| <u>Sous-total 2 jours Salle St Jacques</u> | 239.00 € | 310.00 € |
| Associations ou nettoyage | 74.00 € | |
| SALLE ESPOIR | | |
| | Les Cerqueux | Hors commune |
| - | | |
| Particulier avec nettoyage 1 journée | 118.00 € | 153.00 € |
| Particulier avec nettoyage 2 journées | 44.00 € | 57.00 € |
| <u>Sous-total 2 jours salle Espoir</u> | 162.00 € | 210.00 € |
| Associations ou nettoyage | 56.00 € | |
| SALLE OMNISPORTS | | |
| | Les Cerqueux | Hors commune |
| - | | |
| Salle omnisports : soirée dansante, repas, fêtes | 173.00 € | |
| Salle omnisports + salle Espoir pour vin d'honneur (1) - (2) | 130.00 € | 169.00 € |
| Vin d'honneur extérieur : salle Espoir (1) | 66.00 € | 86.00 € |

(1) nettoyage à la charge des utilisateurs

(2) Possibilité réservée aux habitants des Cerqueux qui louent la salle du Cormier

Tarifs 2023

Cimetière – Concessions, columbarium, jardin du souvenir

| | |
|--|-------|
| ⇒ Concession 2 m ² - 50 ans | 45 € |
| ⇒ Concession 2 m ² - 30 ans | 38 € |
| ⇒ Concession 2 m ² - 15 ans | 30 € |
| ⇒ Columbarium – Grande case – 30 ans – Plaque non gravée incluse | 650 € |
| ⇒ Columbarium – Grande case – 15 ans – Plaque non gravée incluse | 350 € |
| ⇒ Columbarium – Petite case – 30 ans – Plaque non gravée incluse | 400 € |
| ⇒ Columbarium – Petite case – 15 ans – Plaque non gravée incluse | 225 € |
| ⇒ Jardin du souvenir – dispersion – Plaque incluse | 100 € |

Droit de place

Commerçants non sédentaires

| | |
|--------------------------|-----------------|
| ⇒ Tarif sans électricité | 5 € par passage |
| ⇒ Tarif avec électricité | 8 € par passage |

Forains

| | |
|------------------------------------|------------------------------|
| ⇒ Tarif électricité et eau compris | 8 € par jour et par caravane |
|------------------------------------|------------------------------|

Subventions

| | |
|--|---------|
| ABC Badminton..... | 230 € |
| Cerquoise Amicale Vélo | 500 € |
| Association des chasseurs La Préservatrice | 182 € |
| Comité de jumelage franco-portugais | 500 € |
| Comité des fêtes | 1 000 € |
| CSSP basket..... | 700 € |
| La Gaule Cerquoise | 300 € |
| Soleine | 691 € |
| Somloiryzernay foot..... | 1 200 € |
| UNC (Union des anciens combattants)..... | 280 € |
| A.P.E.L. Collège Daniel Brottier..... | 380 € |

Élèves des collèges – 10 € par élève des collèges qui en font la demande.

Frais fonctionnement école privée – Le conseil municipal accorde la participation suivante :

| |
|--|
| ⇒ 561 € par élève du primaire x 67 élèves = 37 587 € |
| ⇒ 991 € par élève de maternelle x 31 élèves = 30 721 € |

Montant total de la participation : 68 308 €. Cette somme sera versée mensuellement à partir de janvier 2023.

Dotation bibliothèque – 3 274 € pour acheter des livres et payer les abonnements.

Affaires sociales

Cantine – La commission a été interpellée par un groupe de parents au sujet de l'équilibre des repas. Ces remarques ont été évoquées avec le restaurateur qui fournit les repas. Il réfute les éléments avancés et souligne que chaque repas est équilibré. Il a suivi une formation en diététique. Une rencontre sera organisée prochainement entre les parents et le restaurateur. Le personnel de service se félicite de la bonne organisation entre la cantine et le restaurant et de la qualité des repas.

Développement et Cadre de Vie

Salle de sport

Le maire rappelle que deux projets sont en cours. L'un pour la construction de vestiaires et d'une salle de convivialité avec le CAUE comme assistant à maîtrise d'ouvrage et l'autre pour la rénovation de la salle de sport et des vestiaires pour lequel une consultation a été menée auprès d'économistes.

Le groupe de travail regrette le manque de dynamisme du CAUE lors de la présentation du projet. Il propose d'abandonner la collaboration avec le CAUE et de choisir un économiste qui suivra les deux projets. Le conseil municipal, après avoir examiné les différentes propositions, décide de choisir le cabinet Vic-Ouest pour suivre les deux projets.

Agglomération du Choletais

Groupements de commandes – Le conseil municipal donne son accord pour adhérer aux groupements suivants :

- ⇒ Marché de fourniture d'un logiciel de gestion des arrêtés de circulation et occupation du domaine public et gestion des autorisations et permissions de voirie.
- ⇒ Formation obligatoire des agents dans le domaine de la sécurité (2023-2027)

Aménagement – Le planning du PLUIH est très serré. L'approbation devrait avoir lieu en novembre 2025.

Environnement

Guide des déchets - Un guide des déchets a été remis aux membres de la commission. Il est présenté aux conseillers.

Enquête publique – Une enquête publique relative à l'installation, à Loublande, d'un centre de tri de déchets recyclable a lieu du 9 janvier au 8 février 2023. Le commissaire enquêteur tiendra des permanences à La Tessoualle et Mauléon.

Station d'épuration – Les travaux de la station de Maulévrier devraient démarrer, la mise en service est prévue pour 2025. Les travaux des stations de Somloire, La Plaine et Les Cerqueux devraient également avoir lieu entre 2025 et 2027.

Eau – Une mallette pédagogique va être distribuée dans chaque école de l'ADC pour expliquer aux enfants le circuit de l'eau.

D'autre part, un défi va être proposé aux familles de l'ADC. Trente familles seront sélectionnées sur le territoire suite à un appel téléphonique à un numéro dédié, elles recevront du matériel permettant de faire des économies d'eau.

Déchèterie Yzernay – La livraison est prévue pour 2025.

Culture – La commune des Cerqueux devra se positionner sur le projet « Itinérances » 2023-2024.

Questions diverses

RD 148 – Suite à l'accident mortel du 8 novembre 2022, une réunion a été organisée avec des représentants des entreprises locales, l'Agence Technique Départementale, l'Agglomération du Choletais pour voir ce qui peut être envisagé sécuriser la route. Plusieurs pistes ont été évoquées :

- ✓ Interdire la route aux poids-lourds. Dans ce cas la route serait déclassée par le Département et deviendrait donc communale et à charge de l'ADC.
- ✓ Autoriser la circulation des poids-lourds dans un seul sens de circulation.

D'autre part, l'entreprise Pasquier souhaite faire un rond-point devant le groupe pour réduire la vitesse.

Le maire et le premier adjoint vont rencontrer des élus du département pour examiner le projet.

Un comptage des poids-lourds doit être réalisé. Il faut également sécuriser le croisement du cimetière et obliger les usagers à marquer le Stop.

Aide à la gestion énergétique – Le maire propose d'adhérer au dispositif de conseil en énergie proposé par le SIEML. Ce service permet d'accompagner et permettre aux collectivités de mieux maîtriser l'énergie de leur patrimoine communal, le Siéml propose par son service d'expertise du bâtiment un large dispositif d'aides techniques et financières.

Le conseil municipal décide d'adhérer à ce service par la signature d'une convention bilatérale d'une durée de 3 ans entre le Siéml et la collectivité afin d'acter les conditions techniques, administrative et financière. Le coût est de 0.50 € par habitant par an pendant la durée de la convention.

Equiliberté – Le maire informe le conseil municipal qu'une rencontre est prévue le mercredi 18 janvier avec des représentants de l'association Equiliberté et de l'Agence Départementale de tourisme de l'Anjou pour discuter de l'éventuelle création de circuits équestres sur la commune.

Terrain à vendre – Le maire informe le conseil municipal qu'un terrain est à vendre, au prix de 25 000 €, au lieu-dit « La Petite Troche ». Il précise qu'il y a une construction illégale sur ce terrain et une procédure en cours auprès du Procureur de la République. Le conseil municipal ne souhaite pas acheter ce terrain.

Statistiques demandeurs d'emplois – Le maire informe le conseil municipal que le nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi est en moyenne de 31 pour l'année 2022. Ce chiffre est en baisse. En 2017, il était de 60.

Contrôles des installations d'assainissement – Le dernier rappel auprès de la population a été efficace. Un bilan sera fait d'ici une dizaine de jours pour relancer les retardataires.

Inauguration Place Claude Vivion – La date est fixée au samedi 15 avril 2023 à midi. Les anciens maires, anciens conseillers qui ont travaillé avec Claude Vivion seront invités ainsi que les maires actuels et le Président de l'ADC.

Plan d'eau du Cormier – Sébastien Sigonneau a commencé à se renseigner sur le curage de l'étang. Certains procédés s'avèrent très onéreux. La commission devra étudier le projet.

Gestion des déchets

Ordures ménagères - Il y a un problème de collecte au lieu-dit « La Bardonnaire ». Suite au changement de propriétaire de l'une des maisons, le camion ne peut plus faire demi-tour car il s'agit d'une propriété privée. Le problème est à étudier avec l'ADC.

Dépôts sauvages - On constate également des dépôts de verres près des bacs, le long du cimetière.

Mobilier SCL – Voir s'il est possible d'adapter des planches sur les petites tables de la SCL pour les transformer en tables rondes comme à Saint Léger sous Cholet.

Prochaine réunion

Conseil municipal

Mardi 7 février 2023

20h00